

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi,
12 janvier 2010 à 20h00 au l'Hôtel de ville de Pontiac situé au 2024
route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger
Larose, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

ABSENCE MOTIVÉE : Lynne Beaton, conseillère.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

Ouverture de la séance à 20h15.

**10-01-04
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dépenses – équipement de voirie
3. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**10-01-05
ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE**

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse réparer le moteur de la niveleuse Champion
1996 véhicule # 96. Une somme de 15 000,00 \$ est accordée à ces fins.

IL EST DE PLUS RÉSOLU de faire l'acquisition d'une sableuse pour la somme de
5 000,00 \$.

Adoptée

**10-01-06
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à _____ ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».